

NATIONS UNIES

CONSEIL
DE TUTELLE



Distr.
GENERALE

T/PET.5/1073
16 janvier 1957

ORIGINAL : FRANCAIS

PETITION DE L'UNION DES POPULATIONS DU KAMERUN, GROUPE SANAGA-MARITIME
CONCERNANT LE CAMEROUN SOUS ADMINISTRATION FRANCAISE

(Distribuée conformément à l'article 85 du règlement intérieur du Conseil
de tutelle)

UNIKAMERUN

Groupe

SANAGA-MARITIME s/c BUREAU DIRECTEUR
KOMBA
KAMERUN BRITANNIQUE

LETTRE-TELEGRAMME

Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies

Vous informons situation grave. SANAGA-MARITIME - Stop - Déplorons plus de
2600 abattus entre 25/12/56 et 11/1/57 stop. Véritable tuerie et vraie camp
de bataille stop. Arrivée incessante - troupes et engins de destruction massive.
Stop. Massacres : hommes, femmes - enfants - Stop - CASES brûlées - stop -
Déportations incessants - Stop. Couvre-feux continuels Stop - DEMANDONS intervention
rapide, sinon - Kamerun devient véritable désert, et notamment SANAGA-MARITIME -
Stop. Conséquences : EXTERMINATION RACE DE UN NYOBE RUBEN (BASSA - stop Nos
LAMENTATIONS -

Dia, ce 4/1/57

57-02074